

MOUVEMENT SOCIAL...

LE CHÔMAGE.

CONDITIONS DU TRAVAIL DANS LES MINES.

Dans notre précédent article sur le chômage et la durée du travail dans les différentes industries, nous avons, avec intention, réservé les conditions du travail dans les mines. Voici, puisées à la même source (1), le résultat de nos recherches. Nous examinerons d'abord, pour la clarté du présent travail, les mines de houille; puis nous diviserons en quatre les diverses autres exploitations minières, à savoir: 1- les mines de fer; 2- les mines métallurgiques autres; 3- substances diverses; 4- les mines de sel.

L'exploitation houillère proprement dite se répartit en sept centres principaux appelés bassins houillers: 1- Régions du Nord et Pas-de-Calais; 2- Saint- Étienne; 3- Alais (*); 4- Le Creusot et Blanzay; 5- Aubin et Carmaux; 6- Commentry; 7- les lignites de Tivey (Provence).

L'on compte environ 132.700 ouvriers employés à l'extraction de la houille: 93.700 travaillent à l'intérieur de la terre; ce sont ce que l'on appelle les ouvriers de fond. Sur ces 93.700, il y a environ 5.500 jeunes gens de 15 à 18ans et 4.400 enfants; 39.000 ouvriers travaillent à l'extérieur, dont 27.900 hommes, 2.800 jeunes gens de 10 à 18 ans, 4.200 femmes et 4.100 enfants.

Nous examinerons, bassin par bassin, dans l'ordre sus-indiqué, la situation faite à l'ouvrier de chacune de ces régions. Nous ne donnerons pas le pourcentage du chômage; l'ouvrier de la mine étant stable dans le pays où il travaille, les chefs d'exploitations houillères font travailler suivant les besoins; c'est ainsi que, par moment, l'on ne travaille que 5 jours sur 7 dans certains centres, et quelquefois moins.

Dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le plus important en France, les ouvriers n'ont travaillé qu'environ 5 jours par semaine, exactement 264 jours dans l'année (2); le salaire moyen est d'environ 4fr.70 pour les ouvriers de fond et de 3fr.27 pour les ouvriers du jour. Le salaire des jeunes gens est de 2fr. environ, celui des enfants ne dépasse pas 1fr. par jour au maximum. Cette moyenne de 5 jours par semaine n'est pas toujours atteinte; il y a des époques où, dans certaines exploitations minières, l'on ne travaille pas plus de 3 jours par semaine; le travail se fait alors par équipes qui se relayent les unes les autres.

Dans le bassin de Saint-Étienne, le travail est peut-être un peu plus régulier et accuse 296 jours de travail dans l'année. Le salaire journalier est d'environ 4fr.79 pour les ouvriers de fond et 3fr.25 pour les ouvriers du jour; il y a continuellement de 2 à 3 de chômeurs; là aussi, malgré le total de 296 jours de travail, il arrive que certaines compagnies ne font pas travailler plus de 5 jours par semaine.

Dans le bassin d'Alais, la statistique accuse 279 jours de travail dans l'année, ce qui donne environ un peu plus de 5 jours par semaine; le travail des mines marche de pair avec les usines métallurgiques, pour qui elles travaillent presque exclusivement. Le salaire moyen est d'environ 4fr.72 pour les ouvriers de fond et de 3fr.02 pour les ouvriers du jour.

Nous signalerons dans cette région les mines de la Grand'Combe, où le travail est réduit à 4 jours par semaine, la moitié du temps.

Le Creusot et Blanzay, ou bassin du Centre, ont travaillé environ 270 jours dans l'année, soit au maximum

(1) *Bulletin de l'Office du Travail.*

(*) Comprendre, aujourd'hui: Alès, département du Gard, toujours! (*Note A.M.*).

(2) Notre statistique, comme la précédente, part de juillet 1894 à juillet 1895.

5 jours par semaine; le salaire moyen est d'environ 4fr.78 pour les ouvriers de fond et de 3fr.56 pour ceux du jour; l'on compte 3% de chômeurs.

Aubin et Carmaux, cette région qui a été agitée ces temps derniers par les grèves, n'est pas des plus brillantes pour le prolétariat. On y travaille environ 298 jours par an; mais il faut en excepter les mineurs de Graissessac qui ont un bon tiers des leurs sans travail; les mineurs de l'Orb ne font guère plus de 48 heures de travail par semaine. Les salaires sont aussi plus bas que dans les autres bassins, environ 4fr.54 pour les ouvriers de fond et 2fr.94 pour les ouvriers du jour.

On voit que la situation est précaire, et l'on comprend aisément que la grève, cette arme inutile en elle-même (3) du prolétariat, soit l'apanage de cette région minière.

Dans le bassin de Commentry et de l'Allier, les ouvriers ont travaillé environ 280 jours dans l'année; le gain moyen est à peu près de 3fr.72 pour les ouvriers de fond et 2fr.97 pour les ouvriers du jour. Les conditions du travail pour les mineurs sont assez mauvaises en général. L'exploitation minière est subordonnée à la marche des usines métallurgiques, forges, tôlerie, ajustage; les mines de schistes bitumineux et de houille à pétrole sont en pleine décroissance aussi.

Les lignites de Tuveau (Provence) sont un peu moins importants, par le nombre d'ouvriers employés. Le travail n'est que d'environ 4 jours 1/2 par semaine, exactement 233 jours dans l'année; l'on voit que la situation n'est pas très brillante. La moyenne des salaires est d'environ 4fr.75 pour les ouvriers de fond et de 3fr.08 pour les ouvriers du jour.

L'on constate par la présente statistique que la situation de l'ouvrier mineur en France est loin d'être satisfaisante. Cette importante catégorie de travailleurs, qui, dans le mouvement social et dans l'industrie, joue un rôle si prépondérant, est en même temps une des corporations qui a le plus à souffrir du régime capitaliste que nous subissons.

Les conditions du travail dans les autres exploitations minières dont nous avons parlé au commencement du présent article feront l'objet de notre prochaine étude sur les conditions du travail en France.

Paul DELESALLE.

(3) Nous considérons cette arme du prolétariat (la grève) comme inutile, en tant qu'elle ne se produit que partiellement: seule la grève générale aurait quelque chance de jeter le trouble dans la bourgeoisie.